

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2021

L'ESSENTIEL

2021

UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION

EN 2021, la Fondation **ACTION ENFANCE** a connu une activité spectaculaire atteignant près de 100% de taux d'occupation dans la quasi-totalité de ses Villages d'Enfants et d'Adolescents. Cette activité exceptionnelle est due notamment à la bonne gestion par la Fondation des départements et des arrivées d'enfants confiés par les Départements partenaires. La crise sanitaire et ses confinements successifs ont également généré davantage de besoins en termes de placement.

La bonne santé d'**ACTION ENFANCE** tout au long de cette année au contexte difficile, est à mettre au crédit d'équipes solides, engagées professionnellement et personnellement dans leur mission. Avec les enfants et adolescents accueillis dans les Villages, ils se sont adaptés dans un esprit créatif et positif pour maintenir une vie quotidienne agréable, constructive et enjouée.

La confiance des Conseils départementaux, ainsi que la fidélité à nos côtés de nos donateurs et partenaires privés, ont permis à la Fondation de conserver sa tonicité financière et entrepreneuriale.

Le Village de Sablons qui introduit une nouvelle génération de Village d'Enfants et d'Adolescents - le premier à se présenter sous la forme d'un écoVillage en France - a été livré à l'heure tandis que d'autres chantiers se sont poursuivis ou ont été amorcés. Par ailleurs, un CPOM⁽¹⁾ conclu en janvier avec le Département de l'Essonne, initie une forme de contrat de confiance inédit pour la Fondation dans l'accompagnement des enfants et des adolescents sur le territoire.

Parce que la Fondation entend prendre part à l'effort collectif en faveur du climat, plus que jamais, en 2021, la conscience écoenvironnementale a été au cœur des projets et des chantiers entrepris par **ACTION ENFANCE**.

Nous regardons vers l'avenir, confiants et sereins, car nous cheminons ensemble pour offrir une vie meilleure aux enfants qui nous sont confiés. Un avenir responsable d'eux-mêmes, des autres, de la société et de l'environnement.

AUGMENTER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS

Confortée récemment par la loi Taquet du 7 février 2022 qui réaffirme notamment l'intention politique d'accueil en fratries des enfants placés, **ACTION ENFANCE** a augmenté en 2021 sa capacité d'accueil de 7% en créant 65 places supplémentaires par rapport à 2020. Créations, extensions, aménagements... l'accueil a poursuivi son développement afin d'améliorer le parcours de l'enfant à la Fondation :

- **Dans la Vienne**, 8 adolescents du Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes se sont installés dans une maison à Poitiers afin d'accéder plus facilement aux études et formations.
- **Dans le Loiret**, 24 nouvelles places d'accueil rattachées au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly ont été créées avec, en projet, un futur Village à Tigy, au sud du Département.
- **En Seine-et-Marne**, le Village de La Boissierelle a installé 19 adolescents dans des appartements situés à Melun. Parallèlement, une convention visant la reconstruction complète du Village a été signée avec le Département. Des maisons modulaires accueillent aujourd'hui les enfants et les travaux bien amorcés. Au Village de Clairefontaine, le service de PEAD⁽²⁾ a ouvert ses portes pour permettre de suivre 36 situations d'enfants à domicile.
- **En Indre-et-Loire**, le projet du futur Village de Chinon a progressé avec l'attribution du Contrat de promotion immobilière du Village au promoteur Réalités Life+.

Pour répondre à l'augmentation des signalements et du nombre d'enfants en danger, due aux vagues de confinement, 10 places du service d'accueil d'urgence de la Châtellenie sont restées à la disposition des Départements partenaires de la Fondation.

ÉDUCER ET BÂTIR AVEC UNE VISION ÉCORESPONSABLE

Parce que la mission d'**ACTION ENFANCE** est avant tout éducative envers les enfants qui lui sont confiés et qu'elle entend répondre aux enjeux de développement durable, une nouvelle génération de Village d'Enfants et d'Adolescents a vu le jour à la Fondation. Sablons en fut la première réalisation à laquelle fera suite le Village de Chinon. Imaginés pour atteindre des objectifs élevés en termes d'économie d'énergie et de bilan carbone, ces écoVillages sont conçus avec une vision environnementale. Cela concerne aussi bien les matériaux employés pour leur construction - principalement le bois - que leur fonctionnement énergétique de type E+C-. Ces écoVillages sensibilisent aussi les enfants et leurs éducatrices/teurs familiaux à la préservation de l'environnement à travers un ensemble de dispositifs : espaces de tri avancé, potagers, récupération des eaux de pluie, tablettes de suivi énergétique des maisons... Parallèlement, ACTION environnement, le programme déployé par la Fondation dans l'ensemble de ses Villages, engage tout au long de l'année les enfants et leurs éducateurs à de nombreuses activités écoresponsables (brigades vertes, production maison, plantations de biodiversité, nichoirs à insectes...).

FAIRE AVANCER LA RECONNAISSANCE DU MÉTIER

ACTION ENFANCE souhaite sans cesse améliorer l'accueil des enfants en Protection de l'enfance et la reconnaissance du métier d'éducateur familial. Pour ce faire, elle interroge sa pratique, réunit d'anciens enfants placés, participe à des forums du secteur ou des auditions organisées par l'Etat, ouvre ses Villages aux visites de membres du gouvernement... En 2021, un séminaire sur le thème de la parole de l'enfant a été organisé en présence notamment d'Éric Delemar, Défenseur des enfants. Les actions déjà en cours se sont poursuivies : formation des éducatrices/teurs familiaux, démarche de mesure d'impact social de nos actions, valeurs collaboratives et enquête sur la qualité de vie au travail.



PIERRE LECOMTE
PRÉSIDENT



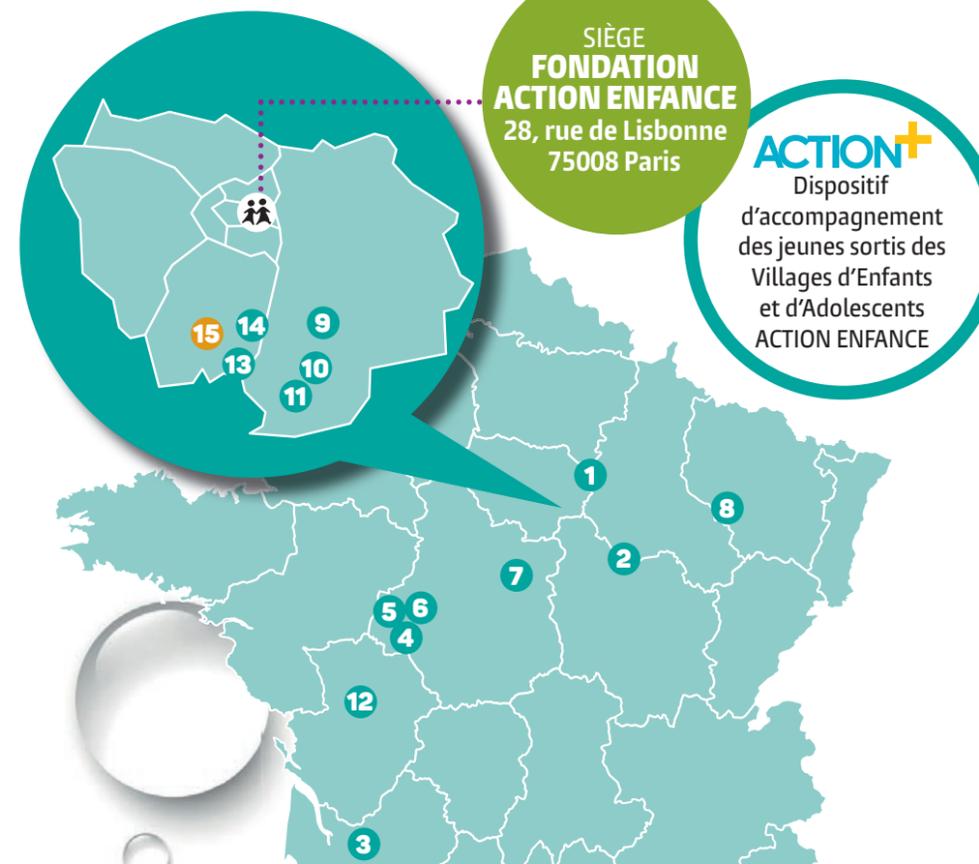
FRANÇOIS VACHERAT
DIRECTEUR GÉNÉRAL

(1) Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
(2) Placement éducatif à domicile



14 VILLAGES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

1 FOYER D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES MAJEURS



VILLAGES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

Capacité d'accueil et d'accompagnement des enfants et jeunes au 31/12/2021

AISNE (02)	
1 SOISSONS	60
AUBE (10)	
2 BRÉVIANDES	50
GIRONDE (33)	
3 SABLONS	54
INDRE-ET-LOIRE (37)	
4 AMBOISE	59 dont 18 en services de semi-autonomie et autonomie 5 en service d'accompagnement renforcé
5 CHINON	53 dont 13 en services de semi-autonomie et autonomie 7 en service d'accompagnement renforcé 3 en accueil de jour
6 POCE-SUR-CISSE	63 dont 22 en service de placement à domicile (PEAD) 5 en service d'accompagnement renforcé 1 espace rencontre parents enfants (ERPE)
LOIRET (45)	
7 AMILLY	118 dont 12 en service d'autonomie 7 en familles d'accueil 3 en accueil mère-bébé
MEUSE (55)	
8 BAR-LE-DUC	73 dont 18 en service de placement à domicile (PEAD)
SEINE-ET-MARNE (77)	
9 CESSON	48
10 LE MÉE-SUR-SEINE, CLAIREFONTAINE	83 dont 36 en service de placement à domicile (PEAD) 17 en familles d'accueil 1 maison d'accueil parents enfants (MAPES)
11 LA BOISSIERELLE	103 dont 53 en services de semi-autonomie et autonomie
VIENNE (86)	
12 MONTS-SUR-GUESNES	56 dont 8 en services de semi-autonomie et autonomie
ESSONNE (91)	
13 BALLANCOURT	50
14 VILLABÉ	61 dont 1 en famille d'accueil
FOYER D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES MAJEURS	
ESSONNE (91)	
15 MENECY-ÉVRY LE PHARE	47

BESOINS DES ENFANTS DES DISPOSITIFS QUI S'ADAPTENT

La philosophie d'**ACTION ENFANCE** consiste à innover et créer des modes d'accueil qui s'adaptent aux besoins de l'enfant, dans une logique de parcours sans rupture. Comme les besoins d'un enfant ne sont pas forcément ceux d'un adolescent ou de ses camarades du même âge, les Villages d'Enfants et d'Adolescents repensent et aménagent leurs dispositifs en partenariat avec les Départements : services de semi-autonomie, accompagnement renforcé, placement à domicile, accueil mère-bébé et bien sûr, ACTION+ pour aider les jeunes à s'insérer dans la société, à leur sortie des Villages.

LES TEMPS FORTS 2021

Les activités sont nombreuses au sein des Villages d'Enfants et d'Adolescents où les enfants et les équipes éducatives rivalisent d'idées et de projets pour aller vers les autres, accroître leur champ de connaissance, expérimenter de nouveaux univers. Retour en images.



PENSER AUX AUTRES

- 1 **Tout au long de l'année**, des échanges interculturels ont eu lieu entre la commune de Wawa1 au Togo et le Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes : accueil de jeunes Togolais au Village, voyage découverte et aide humanitaire sur place pour les jeunes Viennois.
- 2 **Durant l'hiver**, deux maraudes ont été organisées dans les rues à la rencontre des sans-abris :
 - à Bordeaux à l'initiative de 3 jeunes gens et leur éducateur familial du Village de Sablons,
 - à Paris avec 6 adolescents et leurs éducatrices familiales du Village de Ballancourt.
- 3 **Des enfants** accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc ont confectionné une belle décoration de Noël pour égayer le jardin d'un Ephad de la ville meusienne.

EXPRIMER SES TALENTS

- 6 Contexte sanitaire oblige, **le 5 juin** chaque Village d'Enfants et d'Adolescents a organisé sa journée de remise du 22^e Prix Littéraire ACTION ENFANCE en lieu et place du grand rendez-vous traditionnel. L'occasion de récompenser les auteurs élus par 550 jeunes lecteurs accueillis dans l'ensemble des Villages d'Enfants et d'Adolescents.
- 7 **Le 20 septembre**, la remise des prix de la 4^e édition d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma » au Grand Rex à Paris, a consacré le travail et l'investissement d'une année de tournages dans les 15 Villages ACTION ENFANCE avec les enfants et les étudiants de quatre écoles de cinéma.



DÉCOUVRIR UN AILLEURS

- 4 **En juillet**, deux pelotons de 7 jeunes cyclistes se sont élancés à la découverte des belles routes de France :
 - en Touraine, des adolescents et leurs éducatrices familiales du Village d'Amboise,
 - en Seine-et-Marne, des enfants et leurs éducatrices familiales du Village de La Boissierelle.
- 5 **Fin octobre**, un groupe de 9 jeunes mineurs et majeurs accompagné de leurs éducatrices/teurs familiaux du Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons ont pris le départ d'un marathon sur les routes désertiques du Maroc en quête de dépassement de soi, d'expérimentation de leur esprit d'équipe et de plénitude.



AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

- 8 **Dans le cadre d'ACTION Environnement**, initiative de la Fondation visant à encourager les gestes écoresponsables de la part des enfants et des équipes, la production « fait maison » s'est multipliée : doudous, sacs, trousse, produits cosmétiques et ménagers, plantation de biodiversité, culture potagère...
- 9 **Au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons**, afin de contribuer à la protection de la nature, une brigade verte a réuni des enfants munis de pinces, de sacs et de gants pour nettoyer bois et forêts aux alentours du Village.

BÂTIR POUR L'AVENIR

- 10 **En décembre**, les 54 enfants confiés par le Département de la Gironde se sont installés dans leurs nouvelles maisons flamboyantes du Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons, paré de mille feux, pour accroître la magie de Noël.
- 11 **En fin d'année**, le Village d'Enfants et d'Adolescents de La Boissierelle a amorcé son grand chantier de démolition pour reconstruire l'ensemble de ses maisons devenues vétustes. Les enfants sont hébergés dans des maisons modulaires sur le terrain du Village le temps des travaux.



INNOVER POUR MIEUX ACCUEILLIR

- 12 **À compter du 1^{er} janvier 2021**, un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) a été conclu entre ACTION ENFANCE et le Département de l'Essonne afin de fluidifier la gestion du parcours des enfants accueillis, dans une vision à plus long terme.
- 13 **Au Village de Clairefontaine**, le service de placement à domicile a ouvert ses portes pour permettre d'accompagner 36 situations d'enfants au domicile de leurs parents. Une maison du Village offre six places de repli en cas de besoin.
- 14 **Afin de leur permettre de poursuivre leurs études** dans les meilleures conditions :
 - le Village de La Boissierelle a installé 19 adolescents dans des appartements situés à Melun,
 - le Village de Monts-sur-Guesnes a domicilié 8 jeunes gens dans une maison à Poitiers.
- 15 **24 nouvelles places d'accueil** rattachées au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly ont été créées à la demande du Conseil départemental du Loiret avec, en projet, un futur Village à Tigy, dans le sud du Département.



HOMMAGE

Il y a 30 ans, le 20 mars 1991, à l'âge de 76 ans, Suzanne Masson, fondatrice de la Fondation ACTION ENFANCE, s'éteignait après avoir présidé un conseil d'administration.

LA VIE INSTITUTIONNELLE D'ACTION ENFANCE

La Fondation ACTION ENFANCE est reconnue d'utilité publique. Ses actions sont supervisées par des instances de gouvernance et de contrôle qui assurent une gestion rigoureuse et définissent les orientations stratégiques.

AU 31/12/2021

Conseil d'administration

PRÉSIDENT
PIERRE LECOMTE

VICE-PRÉSIDENTE
BÉATRICE KRESSMANN

TRÉSORIER
ALAIN DAVID

SECRÉTAIRE
BRUNO GIRAUD

Administrateurs

CATHERINE BOITEUX-PELLETIER

CLAIRE CARBONARO-MARTIN

AUDE GUILLEMIN

CHRISTEL HENNION

MARIE-EMMANUELLE HOCHEREAU

JEAN-XAVIER LALO

BERNARD POTTIER

BRUNO RIME

Commissaire du gouvernement

DANIÈLE POLVÉ-MONTMASSON

Directeur général

FRANÇOIS VACHERAT

LES COMMISSIONS ET COMITÉS ACTION ENFANCE EN 2021

La Commission éducative et sociale

PRÉSIDENT BRUNO RIME

ANIMATION DIRECTION INNOVATION APPUI ET QUALITÉ (DIAQ)

Elle vise à garantir la cohérence du projet éducatif de la Fondation dans l'ensemble de ses établissements. Réunie trois fois en 2021, elle a notamment été saisie des sujets suivants : bilan des premières années de l'accueil mère-bébé d'Amilly et des premiers mois des dispositifs de placement à domicile. Il lui fut également présenté la méthode et le contenu des états des lieux concernant la qualité et la conformité des établissements par le service de la DIAQ.

La Commission audit et risques

PRÉSIDENTE AUDE GUILLEMIN

ANIMATION DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Destinée à garantir la stabilité de la Fondation dans ses choix face aux opportunités et aux risques de tous ordres, la commission s'est réunie trois fois pour suivre principalement la mise en œuvre de la loi RGPD⁽¹⁾, l'actualisation de la cartographie des risques et le suivi de la crise sanitaire au sein de la Fondation.

La Commission communication

PRÉSIDENTE BÉATRICE KRESSMANN

ANIMATION DIRECTION GÉNÉRALE ET DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA COLLECTE

Cette commission valide la stratégie de communication de la Fondation et supervise les actions de notoriété et de collecte de fonds qui lui sont liées.

Elle s'est réunie trois fois pour étudier notamment la progression de la collecte et des libéralités et suivre le cours des événements mis en œuvre.

La Commission financière et immobilière

PRÉSIDENT ALAIN DAVID

ANIMATION DIRECTION FINANCIÈRE

Destinée à veiller au bon équilibre financier de la Fondation dans son fonctionnement et son développement, la commission financière et immobilière s'est réunie cinq fois pour traiter la préparation des projets d'investissement (Poitiers, Menecy...), l'équilibre financier de la Fondation, l'actualisation des prévisions de trésorerie et la stratégie des placements financiers.

LES COMITÉS

Par délégation du Conseil d'administration, ils engagent des budgets aux fins d'actions précises.

Le Comité Sénégal

PRÉSIDENT BRUNO RIME

Ce comité supervise la mission de la Fondation menée au Sénégal. 39 familles, 115 enfants et 25 étudiants ont été suivis et aidés en 2021. Deux administrateurs, Bruno Rime et Bruno Giraud, se rendent annuellement sur place pour évaluer les résultats de ces actions.

Suite à une demande de la Cour des Comptes, ce comité et la direction financière ont travaillé sur une meilleure traçabilité des fonds versés. En 2021, une demande officielle de reconnaissance de SALVE ENFANCE en tant que personne morale par les autorités sénégalaises a été déposée afin d'ouvrir un compte ACTION ENFANCE sur place pour reverser les allocations aux référents.

Le Comité Liban

PRÉSIDENT PIERRE LECOMTE

Ce comité supervise la mission menée par la Fondation au Liban. ACTION ENFANCE s'est engagée auprès du SEF⁽²⁾, son partenaire local, à financer un centre d'accueil pour 11 mères accompagnées de leurs enfants. L'objectif est de permettre au SEF de collecter des fonds privés afin de compléter la contribution de la Fondation. En 2021, le comité s'est réuni trois fois et deux visites ont eu lieu sur place.

⁽¹⁾ RGPD : Réglementation générale sur la protection des données.

⁽²⁾ SEF : Service de l'enfant au foyer.

2021

L'ESSENTIEL

LE MOT DU TRÉSORIER



ALAIN DAVID
TRÉSORIER

La Fondation ACTION ENFANCE a accueilli en moyenne 912 enfants en 2021 contre 836 en 2020, soit une progression de 9%.

Cette progression résulte d'une plus forte demande des Départements qui croient à notre modèle d'accueil en fratries et qui nous demandent d'augmenter nos capacités.

Ainsi, en 2021, le Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons, ouvert en août 2020, a fonctionné pour la première fois en année pleine. Le Village d'Amilly a augmenté sa capacité d'accueil de 24 places en 2020 puis à nouveau de 24 places en août 2021. Nous avons également développé le Placement éducatif à domicile (PEAD). Ce dispositif, inauguré à Pocé (Indre-et-Loire) en 2020 puis à Bar-le-Duc (Meuse) en fin d'année 2020, a démarré à Clairefontaine (Seine-et-Marne) en 2021 et a été ouvert en janvier 2022 à Villabé (Essonne). Enfin la plupart des Villages ont fonctionné en très légère surcapacité pour répondre aux besoins.

Les moyens, et notamment les effectifs salariés, ont augmenté à peu près dans les mêmes proportions que l'activité (+ 8% par rapport à 2020). L'investissement personnel des équipes de la Fondation a été constant malgré un contexte difficile. C'est grâce à elles que nous avons pu remplir notre mission. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour les en remercier.

Comme les années précédentes, les Départements ont été les principaux financeurs de notre action à hauteur de 55 M€ (+ 9% par rapport à 2020). Nos fidèles donateurs et partenaires privés nous ont apportés 9 M€, en baisse par rapport à 2020. Cette baisse ne provient pas des dons qui ont progressé de 200 K€ mais des legs et des assurances-vie qui ont diminué à 3 M€ contre 7 M€ en 2020. Cette baisse semble ponctuelle, liée à la fois à une année 2020

exceptionnellement élevée et à l'absence de legs significatifs en 2021.

La dotation des Départements a servi à alimenter les dépenses courantes de fonctionnement de nos établissements (salaires des personnels, alimentation, fournitures, entretien, amortissement, etc.) tandis que les dons et legs reçus ont permis de financer des projets essentiels à notre activité et non pris en charge par les Départements, tels que notre dispositif ACTION⁺, le renforcement de l'accompagnement éducatif et scolaire, l'accès à certains soins de santé mentale, l'ouverture sur le monde : Prix littéraire de la Fondation, ACTION ENFANCE fait son cinéma etc. Ils nous ont également permis d'accompagner deux associations proches de nous au Liban et au Sénégal et d'investir dans des actifs immobiliers sans attendre le financement annuel des Départements.

À l'issue de l'exercice, il est resté un excédent de 1,7 M€.

Cet excédent s'explique en totalité par la gestion contrôlée et devra être restitué aux Départements sous l'une des formes prévues par la réglementation. Cet excédent issu de la gestion contrôlée est plus important que d'habitude et résulte à la fois de la légère suractivité des Villages et d'une gestion rigoureuse des dépenses. Quant au résultat de la gestion libre, qui appartient à ACTION ENFANCE, il a été proche de 0.

La Fondation a engagé un important programme d'investissements pour les années à venir : construction du Village de Chinon (Indre-et-Loire), reconstruction de celui de La Boissière (Seine-et-Marne), création de nouveaux Villages dans l'Essonne et le Loiret, travaux de rénovation du patrimoine existant. Ce programme pourra être financé grâce aux fonds propres de la Fondation (74 M€) qui eux-mêmes nous ont permis d'emprunter auprès de nos partenaires bancaires (5 M€ au 31/12/2021).

Cette situation financière très saine a été favorisée par votre soutien durable, Départements, donateurs et partenaires privés. Il nous permet de rester fidèles à notre mission et à nos valeurs et d'investir dans l'avenir des enfants qui nous sont confiés. Vous savoir à nos côtés nous permet d'avancer avec confiance et de faire face aux aléas. Au nom des salariés de la Fondation et de son Conseil d'administration, je vous en remercie chaleureusement.



Depuis plus de 60 ans, la Fondation ACTION ENFANCE a pour mission de protéger et éduquer des enfants séparés de leurs parents pour des raisons de maltraitance ou de lourdes négligences familiales. Elle leur permet de grandir, frères et sœurs ensemble, de l'enfance à l'âge adulte, au sein de Villages d'Enfants et d'Adolescents. Son action est financée par les Conseils départementaux qui lui confient les enfants ainsi que par des donateurs et partenaires privés.

La Fondation ACTION ENFANCE est membre de l'organisme DON en CONFIANCE qui lui a renouvelé son label le 2 juin 2020. donenconfiance.org



 **RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'ORGANIGRAMME DE LA FONDATION SUR WWW.ACTIONENFANCE.ORG**

DEPUIS 40 ANS, LA FONDATION ACTION ENFANCE MÈNE DEUX ACTIONS À L'ÉTRANGER

- En Casamance, à Ziguinchor et à Dakar au Sénégal, elle soutient l'unité des familles en versant des allocations aux mères isolées et en accompagnant la scolarité d'orphelins de père vers une insertion professionnelle sur place. Budget 2021 : 140 K€.
- À Beyrouth, au Liban, en lien avec son partenaire local le SEF⁽²⁾, ACTION ENFANCE accueille des mères de famille victimes de violences conjugales, avec leurs enfants, au sein d'un centre où une équipe sociale les aide à devenir matériellement autonomes. Depuis son ouverture en 2015, le centre a accueilli et mené sur la voie de l'autonomie 34 mères accompagnées de leurs 64 enfants. Budget 2021 : 250 K€

Notre mission

ACCUEILLIR

des frères et sœurs en danger, séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves, tout en maintenant, dans la mesure du possible, le lien avec les parents.

PROTÉGER

en garantissant un accompagnement constant par une équipe d'éducatrices/teurs familiaux, dans un cadre chaleureux et rassurant.

ÉDUIQUER

de la petite enfance à la vie adulte, soutenir l'enfant dans tous les domaines pour préparer son avenir et l'accompagner sur le chemin de l'autonomie.

Nos principes d'actions

PÉRENNISER

ACTION ENFANCE est une fondation reconnue d'utilité publique qui a pour vocation de poursuivre une mission pérenne. Engagée depuis 60 ans en Protection de l'enfance, elle consolide ses modes d'accueil tout en innovant.

S'ADAPTER

La Fondation perdure car elle s'adapte au contexte de la Protection de l'enfance qui évolue. ACTION ENFANCE s'est enrichie de nouveaux dispositifs qui répondent aux besoins des enfants et des Départements.

SE DÉVELOPPER

Forte de ses 15 Villages d'Enfants et d'Adolescents, la Fondation vise à étendre son action à plus de Départements afin d'accueillir encore plus d'enfants en danger en France.

Nos réalisations

CONSTRUIRE

Pour accueillir toujours plus de frères et sœurs, ACTION ENFANCE répond aux demandes des Départements et a initié une nouvelle génération de Villages d'Enfants et d'Adolescents sous la forme d'écoVillages à performance énergétique élevée. Sablons est la première réalisation inaugurée en mai 2022, s'ensuivront Chinon ainsi que d'autres projets en cours.

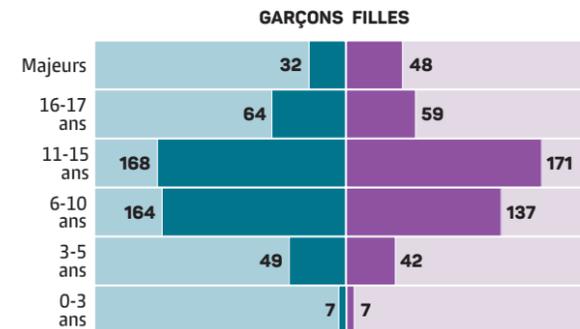
DIVERSIFIER LES ACCUEILS

Les Villages d'Enfants et d'Adolescents s'enrichissent d'un ensemble de dispositifs destinés à répondre à des situations d'enfants variées. Le placement à domicile (PEAD) a été développé ainsi que des appartements de semi-autonomie situés dans le centre de grandes villes, permettant un accès plus aisé aux études et formations.

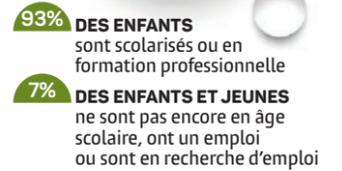
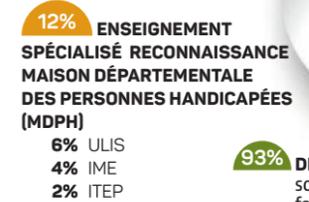
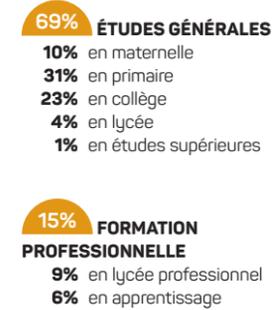
ACCOMPAGNER LES PROJETS

ACTION ENFANCE souhaite rester présente pour toute personne ayant été accueillie dans un de ses Villages d'Enfants et d'Adolescents et ce, à tout moment de sa vie. ACTION+, le dispositif d'accompagnement des anciens de la Fondation, agissant à proximité des Villages, a accompagné les projets de 176 bénéficiaires en 2021.

PYRAMIDE DES ÂGES DES ENFANTS ACCUEILLIS



SCOLARITÉ



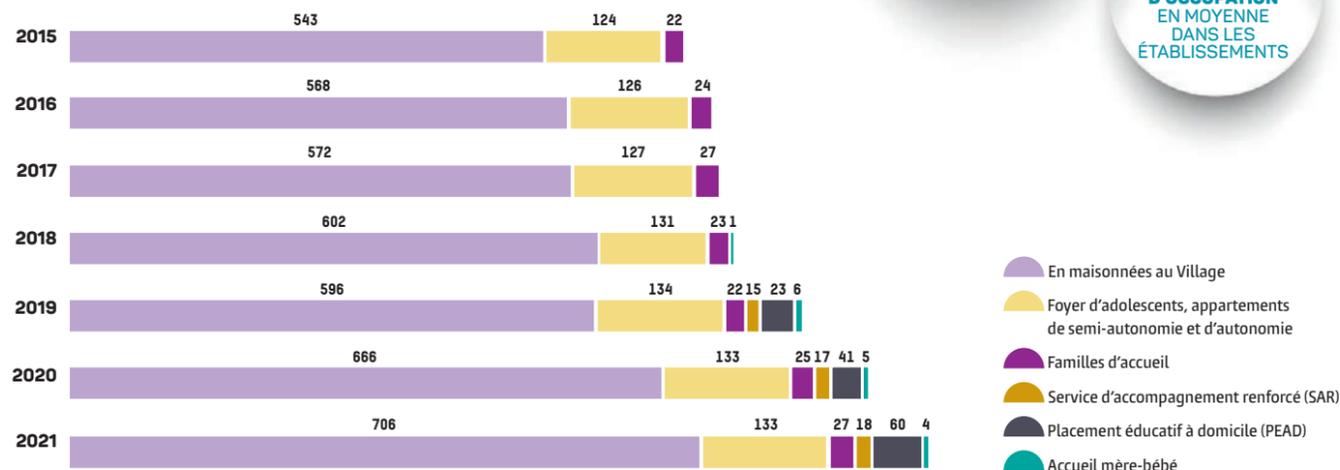
883 ENFANTS ET JEUNES SCOLARISÉS

ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR MODE D'ACCUEIL

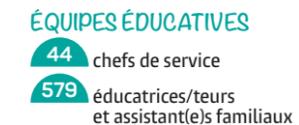
Un Village d'Enfants et d'Adolescents est conçu dans une logique de parcours de placement des enfants et adolescents. Il comprend un ensemble de dispositifs qui lui sont rattachés : maisons au Village, appartements de semi-autonomie et d'autonomie, placements à domicile, accompagnements renforcés, accueil mère-bébé, familles d'accueil... Cet ensemble de structures permet d'accueillir les jeunes confiés, selon leurs besoins, dans une continuité de lieu et d'équipes éducatives.



VIE EN PLACEMENT



LES ÉQUIPES DE LA FONDATION

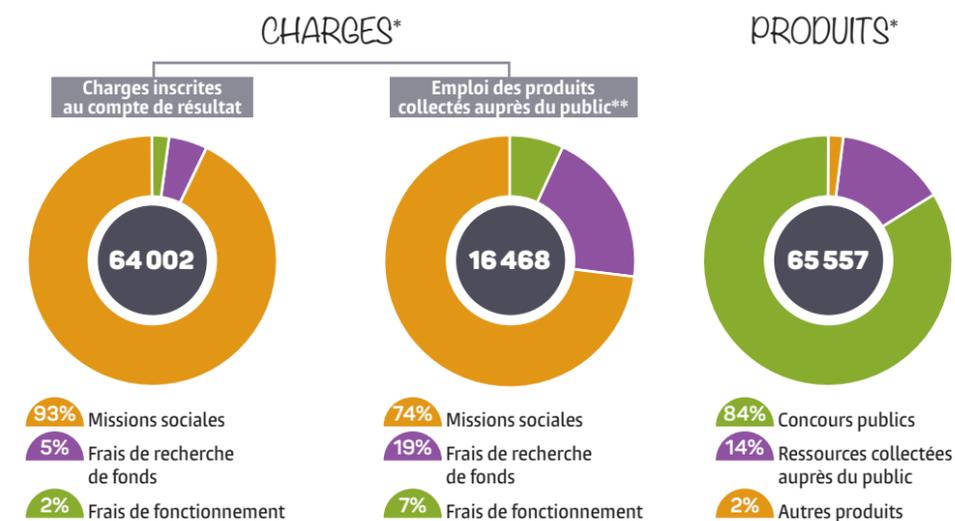


Au dispositif expérimental d'accueil de jour médico-social Méristème : 2 psychologues, 1 psychomotricien et 1 médecin pédopsychiatre

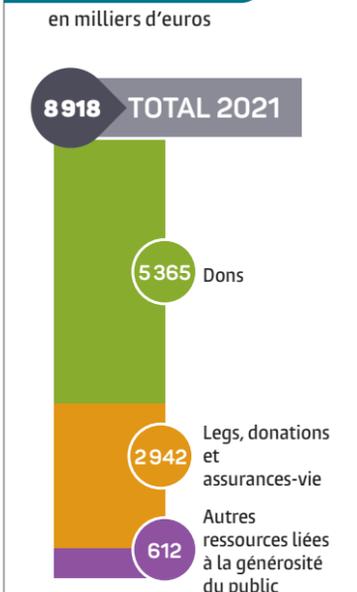


* pour remplacement de congés maladie, maternité etc.

FINANCEMENT en milliers d'euros au 31 décembre 2021



COLLECTE en milliers d'euros



* Hors dotations/reprises de provisions et fonds dédiés.
** Charges financées par la générosité du public (CROD p.10) : Missions sociales + Frais de recherche de fonds + Frais de fonctionnement (total : 9 366) + Investissements financés par la générosité du public (+12 132) - Nouveaux emprunts et subventions investissements (-5 030).

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021 (en milliers d'euros)

ACTIF

NATURE	AU 31/12/2021			RAPPEL AU 31/12/2020
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEM. OU PROVIS.	VALEUR NETTE	
FRAIS DE 1 ^{ER} ÉTABLISSEMENT	552	445	107	156
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 118	806	313	438
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 617	38 657	44 960	37 303
BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS	3 449	-	3 449	3 729
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 089	-	3 089	3 073
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	91 826	39 908	51 918	44 700
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	103	-	103	152
CRÉANCES	10 247	325	9 922	9 932
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	31 204	-	31 203	32 395
DISPONIBILITÉS	4 816	-	4 816	4 850
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	180	-	180	187
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	46 550	325	46 225	47 516
TOTAL DE L'ACTIF	138 375	40 233	98 142	92 216

PASSIF

NATURE	AU 31/12/2021	RAPPEL AU 31/12/2020
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES (1)	32 459	32 052
REPORT À NOUVEAU	39 097	36 392
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (2)	1 682	3 111
dont résultat sous gestion contrôlée	1 895	979
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	572	417
TOTAL DES FONDS PROPRES	73 810	71 973
Fonds reportés liés aux legs et donations	4 273	4 805
Fonds dédiés	485	306
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	4 758	5 111
Provisions pour risques et charges	4 142	5 179
TOTAL PROVISIONS	4 142	5 179
DETTES FINANCIÈRES	4 919	462
DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	10 514	9 490
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	-	1
TOTAL DES DETTES	15 433	9 953
TOTAL DU PASSIF	98 142	92 216

(1) Politique de réserves : Au 31/12/2021, les réserves de la Fondation incluent 2,4 M€ de réserves issues de la gestion contrôlée dont l'utilisation sera décidée par les Départements. L'ensemble des réserves participent au développement des actions de la Fondation.
 (2) Le résultat réalisé en gestion libre est un déficit de 212 k€ qui viendra en diminution du report à nouveau.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) AU 31 DÉCEMBRE 2021 (en milliers d'euros)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION

	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	8 918	8 918	12 593	12 382
Dons manuels	5 365	5 365	5 122	5 122
Legs, donations et assurances-vie	2 942	2 942	6 848	6 848
Autres produits liés à la générosité du public (4)	612	612	623	412
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 491	-	1 395	-
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	55 148	-	50 510	-
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 329	-	480	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	35	35	4	4
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	66 921	8 954	64 981	12 386
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES (1)	59 609	5 007	55 231	4 853
1.1 - Réalisées en France	59 220	4 619	54 893	4 515
1.2 - Réalisées à l'étranger	388	388	338	338
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (2)	3 229	3 229	3 293	3 186
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (3)	1 165	1 130	1 087	839
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 022	-	2 193	-
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	214	214	66	46
TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION	65 238	9 581	61 870	8 924
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 682	- 627	3 111	3 461

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice. » Cabinet Léo, Jégard et Associés

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) AU 31 DÉCEMBRE 2021 (en milliers d'euros)

Ressources reportées liées à la générosité du public

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	9 172	11 934
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 627	3 461
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	3 854	6 224
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	4 691	9 172

Le solde des ressources liées à la générosité du public hors fonds dédiés s'élève à 4 691 K€ en 2021 en diminution de - 4 481 K€, baisse principalement expliquée par les investissements nets effectués en 2021 dans le cadre de l'ouverture de nouveaux Villages ou dispositifs d'accueil (- 3 854 K€).

Contributions volontaires en nature

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	324	45		
Réalisées en France	324	45		
Réalisées à l'étranger	-	-		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	81	1 395		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-		
TOTAL	405	1 440		
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			405	1 440
Bénévolat			-	-
Prestations en nature			79	1 404
Dons en nature			326	36
TOTAL			405	1 440



GRÂCE À VOS DONNS...

1 142 K€

Nous renforçons L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'accompagnement des enfants et des jeunes accueillis dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents fait l'objet d'une attention constante des équipes éducatives. Les Conseils départementaux financent la grande majorité des postes qui permettent d'assurer un accueil de type familial, mais nous avons besoin de renforcer ponctuellement ces équipes d'éducateurs supplémentaires que nous pouvons embaucher grâce à la générosité de nos donateurs.

10 743 K€

Nous bâtissons UNE ARCHITECTURE ADAPTÉE AUX SPÉCIFICITÉS DE NOTRE ACCUEIL

Les Villages d'Enfants et d'Adolescents incarnent notre mode d'accueil. Ces dispositifs comprennent, de plus en plus, des lieux de vie destinés à répondre à toutes les situations des enfants qui nous sont confiés : Village d'Enfants et d'Adolescents, appartements de semi-autonomie et d'autonomie, service d'accompagnement renforcé pour situations complexes, service de placement éducatif à domicile, accueil mère-bébé, espaces de rencontre parents-enfants... Nous bâtissons, grâce à votre générosité et la contribution des Départements, via les prix de journée, des établissements adaptés permettant le meilleur accompagnement d'enfants de tous âges, par nos équipes éducatives, dans un cadre de vie et de travail de grande qualité.

673 K€

Nous répondons AUX BESOINS DE TOUS ET DE CHACUN

Nous tenons à proposer aux enfants et aux jeunes des séjours de vacances, des activités extrascolaires sportives ou artistiques régulières, des sorties, des animations culturelles tout au long de l'année... Autant d'activités, financées grâce aux dons, nécessaires à leur reconstruction. Les dons nous permettent aussi d'accompagner chaque enfant et chaque jeune, au plus près des besoins qui leur sont spécifiques, par exemple au travers d'un accompagnement thérapeutique en libéral (psychologue, psychomotricien...) ou de soutien scolaire. Enfin, nous avons mis en place, grâce à la générosité de nos donateurs, un dispositif d'accompagnement après-placement, **ACTION+**, destiné aux jeunes sortis des établissements de la Fondation, pour leur garantir une présence et un suivi au-delà de leur placement, à n'importe quel moment de leur vie.

merci

À NOS DONATEURS ET BIENFAITEURS

À NOS PARTENAIRES PRIVÉS



À NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



À nos parrains



JEAN DUJARDIN
PARRAIN DEPUIS 2009

MARC LIÈVREMONT
PARRAIN DEPUIS 2004



FONDATION ACTION ENFANCE
28 RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS
01 53 89 12 34
www.actionenfance.org